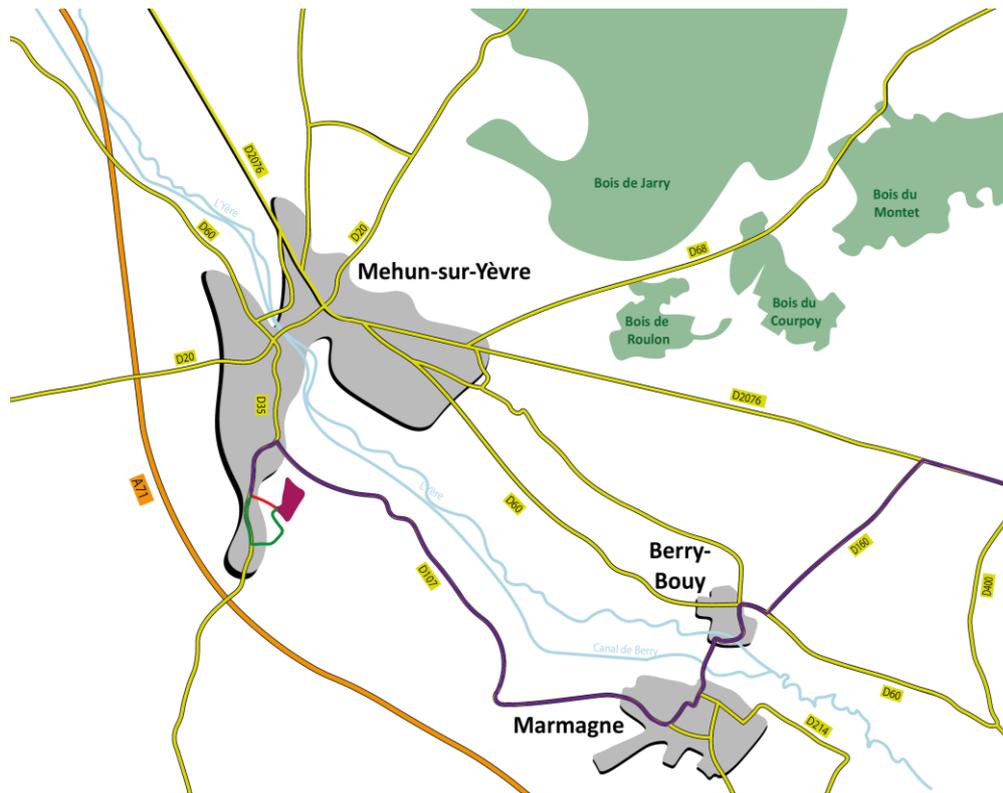


Planning du chantier de construction de la centrale photovoltaïque de Mehun-sur-Yèvre – mis à jour le 27/03/2024

PERTURBATIONS DES AXES ROUTIERS



Itinéraire emprunté : Depuis la D2076, les poids lourds emprunteront la D160, puis ils traverseront les communes de Berry-Bouy et de Marmagne, puis la D107, et une portion de la D35, et enfin le chemin du buisson à la Pomme jusqu'au chantier. Pour l'itinéraire de retour, les poids lourds emprunteront la rue des Communaux, puis la rue du Lavoir, et reprendront le même itinéraire en sens inverse, à partir de la D35.



Légende :

- | | |
|------------------------------------------|--------------------------------------|
| Routes empruntées à l'aller et au retour | Zone du projet |
| Route empruntée uniquement à l'aller | Route empruntée uniquement au retour |

Périodes de perturbations : Le chantier de la centrale solaire de Mehun-sur-Yèvre est prévu de mars 2024 à janvier 2025.

Les camions qui emprunteront cet itinéraire seront au nombre de 4 maximum par jour ouvré sur des amplitudes horaires réduites entre 8h et 16h afin de réduire au maximum les nuisances. **Pas de trafic prévu les samedis et dimanches.**

Les mois disposés à un **trafic plus dense** seront les mois de **mai-juillet** lors de la livraison des structures et des gabions.

MISE SOUS TENSION, TESTS TECHNIQUES, ET MISE EN SERVICE DU PARC

Janvier 2025